



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 23 mai 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 23 mai à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Joseph BOIVENT, Jean-Yves LEFEUVRE (suppléant Y.NADESAN), Luc MANGELINCK, Jean-Luc BOURGEAUX, Jacques BENARD, Joël SIELLER, Philippe LETOURNEL, Mesdames Valérie FAUCHEUX, Evelyne PANNETIER (suppléant JP Martin), Sandrine ROL

Pouvoir : Aucun

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Messieurs André LEFEUVRE, Yannick NADESAN, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Philippe BONNIN

Assistaient également : Mesdames Jessica MISERIAUX du SMPBC, Mathilde BAZIN du SIEFT, Monsieur David CLAUSSE du CEBR, Madame Véronique PERRATON et Messieurs Jean-Pierre TROUSLARD et Antoine DECONCHY du SMG35

Secrétaire de séance : **Joël SIELLER**

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 11

Date de la convocation : le 15 mai 2017

ADMINISTRATION GENERALE

N°17/05/10 Contrat avec la société Finance Active

Comité Syndical du 23 mai 2017

N°17/05/10 Contrat avec la société Finance Active

Rapport,

En octobre 2015, le Président contractait avec « finance active » pour un audit et un accès de chaque SMP à leur outil de gestion « insito » pendant un an pour un montant de 17 496 € TTC. Le contrat a été prolongé pour 2016-2017 (13 094 €) lors du comité du 25 octobre 2016, notamment pour la négociation d'emprunts. La question se pose de nouveau aujourd'hui pour l'exercice 2017-2018 (coût de l'ordre de 13 200 € TTC).

Les besoins potentiels sont moindres pour l'année à venir. Après discussion, les élus souhaitent renégocier cette offre.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) DENONCER le présent contrat avec la société Finance Active (fin en octobre 2017).

2°) AUTORISER le Président à négocier et signer une nouvelle offre auprès de la société Finance Active d'après les 2 options suivantes : baisse du prix actuel, prestation à la demande.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 23 mai 2017
Le Président,

Auguste FAUVEL

